



MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DE  
L'AGROALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT

MINISTÈRE DU  
COMMERCE EXTERIEUR

Paris, le 18 mars 2014

## COMMUNIQUE DE PRESSE

-

### **Comité export « bovins viande » : Mieux s'organiser et mieux se coordonner pour mieux se développer à l'export**

-

Stéphane LE FOLL, Nicole BRICQ et Guillaume GAROT ont installé le 17 mars le comité export des filières agricoles et agroalimentaires. Celui-ci répond à une demande des filières de rassembler au sein d'une même instance de travail tous les intervenants publics et les filières mobilisés à l'export.

Ce comité export vise à assembler les compétences, à faciliter la mise en relation et les interactions entre les acteurs, et à coordonner les actions mises en œuvre pour conquérir ou consolider des marchés à l'export.

La première réunion a été consacrée à la filière « bovins viande », dont les enjeux à l'export sont unanimement considérés comme prioritaires. L'exercice a vocation à être étendu à d'autres filières (viticulture, céréales, autres filières viandes, ...).

Cette première a permis de partager, pour la filière « bovins viande », le constat :

- d'une production française disposant de forts atouts : importance et variété du troupeau, savoir-faire, sécurité sanitaire, image positive à l'international ;
- d'une grande variété de la demande, pouvant aller du marché classique consistant en l'exportation simple de produits à des montages plus complexes comprenant une action de coopération pour accompagner la mise en place de filières.

Face à cette réalité, les acteurs ont convenu de mieux s'organiser pour adapter l'offre française à une demande internationale en plein développement, afin que les efforts à l'export se traduisent concrètement par de nouveaux flux, au bénéfice de l'ensemble de la filière française.

Le comité s'est en particulier accordé sur la priorité que représente le pourtour méditerranéen, pour lequel des actions sont déjà engagées notamment pour ce qui est de l'Algérie, et sur les cibles que doivent constituer l'Asie et l'Europe centrale et orientale.

L'interprofession Interbev s'est elle-même engagée à élaborer un projet de stratégie à l'export pour la filière, qui sera validé dans le cadre du comité. Sur cette base, une feuille de route opérationnelle sera établie et mise en œuvre très rapidement.

Les Ministres réuniront de nouveau ce comité l'automne 2014 pour un point d'étape sur la mise en œuvre de cette feuille de route et les premiers résultats obtenus.

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74

**Service de presse de Nicole BRICQ** - Tel : 01 53 18 46 89

**Service de presse de Guillaume GAROT** - Tel : 01 49 55 53 66

---